



Eybens, ...
le 29 juillet 2026 ...

Objet : Marché de Noël d'Eybens, appel à participants

Madame, Monsieur,

La ville d'Eybens, en partenariat avec le Basket ball club Eybens Poizat, a le plaisir d'organiser le Marché de Noël d'Eybens 2026 :

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026
DE 10H30 À 19H30 • PLACES DU BOURG

Vous trouverez ci-joint la demande de participation au Marché de Noël, ainsi que le règlement relatif à cette manifestation À RETOURNER AVANT LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026.

Une participation aux frais d'organisation vous est demandée.

Le dossier d'inscription est à remplir et à envoyer à l'adresse suivante :

Maison des associations • 8 rue du Château • 38 320 Eybens

MON DOSSIER

- **Attestation d'assurance** responsabilité civile professionnelle
- **Règlement aux frais d'organisation** du Marché de Noël et location de tonnelle par chèque établi à l'ordre de Basket ball club Eybens Poizat
- **Formulaire d'inscription** rempli

Tout dossier incomplet sera rejeté. À la date de clôture des demandes de participation, une commission composée des membres du BBCEP (Basket ball club Eybens Poizat) et de la ville d'Eybens se réunira afin de sélectionner les candidatures.

Le nombre de places étant limité, et afin de conserver une harmonie, une diversité et une qualité des produits proposés par les participants, la commission se réserve le droit d'opérer une sélection parmi les dossiers.

Un mail de réponse vous sera ensuite adressé :

- ✓ **La réponse est positive** : un mail vous précisera les modalités de participation
- ✗ **La réponse est négative** : votre chèque vous sera retourné

• **En cas de réponse négative ou d'inscription hors délais, vous serez inscrit sur liste d'attente** •

De nombreuses animations et buvettes seront proposées tout au long de la journée et feront de cet événement un moment convivial, festif et accueillant.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Richard,
Maire d'Eybens



MARCHÉ DE NOËL D'EYBENS 2026

RÈGLEMENT

À CONSERVER PAR L'EXPOSANT



- ✓ **L'installation des stands** aura lieu de 8h à 9h30 places de Verdun, du 11 novembre 1918 et sur une partie de l'avenue Jean Jaurès
- ✓ **La vente au public** est ouverte de 10h30 à 19h30
- ✓ **Tous les véhicules (sauf les food-trucks) devront évacuer** le périmètre de sécurité/marché exposant avant 9h30



TARIFS

Les tarifs sont divisés en deux catégories : la participation aux frais d'organisation du Marché de Noël (selon votre statut) et la location d'une tonnelle.

Producteurs, artisans, professionnels et associations non eybinoises	40 € de frais de participation à l'organisation
Associations eybinoises et associations reconnues d'intérêt général	20 € de frais de participation à l'organisation
Food-trucks et stands de restauration <i>(location de tonnelle optionnelle)</i>	60 € de frais de participation à l'organisation
+	
Réservation obligatoire de tonnelle (3m x 3m) <i>(obligatoire sauf pour les food-trucks)</i>	40 € la tonnelle
Les stands sont uniquement des emplacements de 3m x 3m	



En cas de désistement ou de retard ne permettant plus l'installation, **les sommes versées restent acquises aux organisateurs**. Cependant, et uniquement en cas de force majeure, sur présentation d'un certificat médical, les frais de participation pourront être restitués.
À titre informatif, le coût réel de la location d'une tonnelle s'élève à 125 € TTC pour le Basket ball club Eybens Poizat.

Un emplacement ne peut être cédé. L'inscription d'un exposant ayant un caractère personnel, l'emplacement qui lui a été alloué doit être occupé uniquement par lui-même. Une personne mineure ne pourra exposer sans une autorisation parentale jointe au dossier d'inscription.

En cas d'annulation de l'événement pour des raisons liées aux intempéries, un remboursement des frais de participation sera effectué. Enfin, **le démontage des stands est interdit avant 19h30**, heure de clôture du Marché de Noël.

L'exposant devra avoir souscrit à une assurance responsabilité civile. L'assurance vol, incendie, abris couvrant les objets ou produits exposés sont la charge de chaque exposant.

Le Basket ball club Eybens Poizat et la ville d'Eybens déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégâts causés aux objets ou produits exposés.

Pour des questions de logistique, l'organisation se réserve le choix de l'attribution des emplacements. L'emplacement doit rester propre au départ de l'exposant. Les exposants s'engagent à respecter les conditions du présent règlement.





MARCHÉ DE NOËL D'EYBENS 2026

DEMANDE DE PARTICIPATION



NOM COMMERCIAL / MARQUE / SOCIÉTÉ / ASSOCIATION :

REPRÉSENTÉ-E PAR M/MME :

SIREN / SIRET / KBIS :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : COURRIEL :

SITE INTERNET :

RÉSEAUX SOCIAUX :

ACTIVITÉS / RAISON SOCIALE :

PRODUITS VENDUS :

FRAIS DE PARTICIPATION À L'ORGANISATION

Cocher la / les cases correspondantes



Je suis producteur, artisan,
professionnel, association non eybinoise

Tarif : 40 €



Je suis une association eybinoise ou
association reconnue d'intérêt général

Tarif : 20 €



Je suis un food-truck
ou un stand de restauration

Tarif : 60 €

FRAIS DE LOCATION DE TONNELLE

Cocher la case correspondante



Je loue 1 tonnelle de 3m x 3m
(obligatoire sauf pour les food-trucks)

Tarif : 40 €

**À NOTER : l'alimentation électrique est fournie.
La puissance électrique est limitée. Les chauffages sont interdits.**

**POUR LES FOOD-TRUCKS ET STANDS ALIMENTAIRES, IL EST IMPÉRATIF DE
PRÉCISER LA PUISSANCE ÉLECTRIQUE ET LE MATÉRIEL BRANCHÉ**

MATÉRIEL	PUISSANCE

**POUR LES FOOD-TRUCKS, MERCI DE PRÉCISER
LES DIMENSIONS EXACTES DU FOURGON OU DE LA REMORQUE**

DOCUMENTS À JOINDRE

- ✓ **Attestation d'assurance** responsabilité civile professionnelle
- ✓ **Règlement aux frais d'organisation** du Marché de Noël et location de tonnelle par chèque établi à l'ordre de Basket ball club Eybens Poizat
- ✓ **Formulaire d'inscription** rempli

- **J'atteste sur l'honneur** l'exactitude des renseignements fournis dans mon dossier d'inscription. J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement du Marché de Noël et en accepter les conditions.
- **J'autorise** le Basket ball club Eybens Poizat et la ville d'Eybens à présenter et faire la promotion de mon activité en utilisant des données/photographies et vidéos diffusées sur mon site web et/ou mes réseaux sociaux.

Fait à

le

Signature